

# Candidature pour une bourse d'études StAR

## Attestations académiques

Des copies des titres d'études permettant d'accéder au diplôme visé. Pour obtenir un master, il faut être titulaire d'un bachelor reconnu ou d'un diplôme équivalent<sup>1</sup>. Des informations détaillées sur les conditions d'admission par pays d'origine sont disponibles [ici](#).

## Connaissance des langues

Preuve de connaissances linguistiques suffisantes dans la langue d'enseignement des études envisagées (par exemple, certificats de langue, si disponible<sup>2</sup>).

## Lettre de motivation

Une lettre (1 à 2 pages) expliquant les intentions d'études et les projets d'avenir professionnel. Il s'agit d'exposer les motivations personnelles et professionnelles pour le choix des études ainsi que les raisons pour lesquelles le choix s'est porté sur une haute école suisse. Les points suivants doivent être pris en compte:

1. Raisons d'étudier en Suisse
2. Pertinence du choix des études pour l'avenir professionnel
3. Projets après les études

## Lettre sur la situation de risque

Une courte lettre (5 pages maximum) décrivant la restriction du droit à l'éducation dans le pays d'origine ou de résidence. On s'attend à une description de la restriction ou du refus d'études, ainsi qu'une explication sur la situation personnelle de danger. La situation de menace peut être une conséquence de l'accès limité à l'éducation (par exemple, des restrictions dans le développement de la personnalité) ou une conséquence d'activités, par exemple lors d'un engagement pour les droits fondamentaux et les droits humains, qui entraînent des représailles ou des stratégies de dissuasion. La situation de menace peut être attestée par les documents suivants : rapports écrits/lettres décrivant les incidents, articles sur les médias sociaux, témoignages, reconnaissance du statut de réfugié dans un pays tiers, etc.

---

<sup>1</sup> Si un·e candidat·e n'a pas encore obtenu de diplôme, il doit fournir une liste des cours qu'il ou elle a suivi.

<sup>2</sup> Les exigences en matière de compétences linguistiques varient d'une haute école/université à l'autre et peuvent être consultées sur le site web de la haute école/université. En principe, la personne doit toutefois pouvoir présenter un niveau B2/C1 pour la langue d'enseignement.

### Curriculum vitae

Un curriculum vitae sous forme de tableau, indiquant par ordre chronologique la formation (écoles/universités fréquentées, diplômes obtenus) et les connaissances linguistiques.

### Documents d'identité

Des copies de documents d'identité valides, tels que les pages pertinentes du passeport. La validité des documents doit être d'au moins 18 mois après la date d'entrée prévue, mais idéalement de trois mois après la fin prévue des études.